



LANNÉANOU⁽¹⁾

La paroisse de Lannéanou est une ancienne trêve de Plouigneau. La forme primitive du nom est *Lan-leanon* (l'église de saint Leanou ?), selon M. Loth, qui cite en Mon un *Llan-leianau*. L'église est actuellement dédiée à Saint-Jean-Baptiste, patron de l'Ordre des Chevaliers Hospitaliers, qui avaient fondé en cet endroit une aumônerie relevant de leur commanderie de Pont-Melvez. Jusqu'à la Révolution, la chapelle de Lannéanou dépendit de l'Ordre de Malte, qui avait dans la trêve et en Plouigneau divers villages et tenues, et y levait une dime. En 1720, nous apprend M. le chanoine Guillotin de Corson (2), les armoiries du commandeur de la Feuillée étaient peintes sur le maître-

(1) Nous devons ce travail à l'obligeance de M. Le Guennec, dont personne n'ignore la compétence.

(2) *La Commanderie de la Feuillée et ses annexes*, *Bullet. de l'Association bretonne*, 1896, p. 270.

autel, et le jubé du chœur, « grand balustre de bois séparant le haut du bas », supportait les statues de la Sainte Vierge et de saint Jean.

L'établissement de Lannéanou se trouvait sur une montagne, au carrefour de trois voies assez importantes : celle de Morlaix à Callac et au Vieux-Bourg de Quintin ; celle de Carhaix à Lanmeur ; et une troisième, nommée dans les vieux titres *Hent Léonnec* (le chemin léonard), qui mettait en communication, par l'abbaye du Relecq et le bourg de Guerlesquin, le Tréguier, le Haut-Léon et la Cornouaille du Nord. Saint Mélar passa à Lannéanou, lorsqu'il fuyait les assassins lancés à sa poursuite, pour chercher un refuge près de Lanmeur, chez le comte de Poher Conomor, au château de la Boissière. Sa mémoire y est d'ailleurs respectée ; il avait un autel dans la vieille église, et l'édifice actuel abrite toujours sa statue.

Le Dictionnaire d'Ogée dit que l'église était remarquable par ses gracieuses ogives et ses beaux vitraux coloriés, mais qu'elle fut dégradée et mutilée sous la Révolution. D'après l'état et procès-verbal qui en fut dressé le 9 Octobre 1679, par François Bouin, sieur de Rains, conseiller-maître à la Chambre des Comptes, la rose de la grande vitre contenait un écusson mi-parti de Goesbriand et du Ponthou. Plus bas, étaient les armes des seigneurs de Garspern, en Plougouven ; de Kervenniou, en Plouigneau ; de la Tour, en Plougouven, et de Guerdavid, en Lannéanou.

Du côté de l'Épître, une fenêtre offrait, sur le jambage de pierre qui séparait ses deux panneaux, deux écussons, l'un mi-parti de La Tour et Goezbriand, l'autre mi-parti de La Tour et de Le Rouge de Bourouguel, en Plouigneau. Sous cette vitre, il y avait un banc armorié de Garspern, appartenant au sieur de Kerroué du Dresnay pour sa terre de Gleharay. A côté, une voûte et enfeu portait deux écussons en bosse des Le Rouge de Guerdavid.

Du côté de l'Evangile, un banc et trois tombes blasonnées aux armes de La Tour dépendaient de la terre de Kerlosser-Le Lévyer, possédée par le sieur de Morizur.

Missire Allain Guéguen, ancien curé de ladite trêve, déclara au commissaire qu'il ne faisait, en son temps, de prières nominales pour aucuns seigneurs particuliers, « mais bon pour la conservation de Sa Majesté et pour l'évesque du diocèse », et qu'il ne connaissait point le fondateur.

A la sortie du chœur, du même côté, se trouvait l'autel de Saint-Mélar, voisin d'un banc dépendant du manoir de Lostanvern, en Botsorhel, appartenant au sieur de Lannidy Calloët. La fenêtre de cet autel contenait des écussons aux armes des Toupin et des Jourdrain, anciens seigneurs de Lostanvern, et des Calloët. Plus bas était une voûte non armoriée.

En descendant vers les fonts baptismaux, on rencontrait un autre banc dépendant de la terre de Roesva, aux héritiers du feu sieur de Trébanec Gourcun. Dans la nef, une petite vitre à deux panneaux offrait un écusson *de sable à la croix fleuronnée d'argent*, reproduit sur l'arcade avoisinante, qui appartenait au sieur de Quistillic, en Plougouven, « et un quart desditz preminances à Jan Salaun, mesnager de ladite paroisse pour la terre du Grand-Hugen ».

A la clef de voûte du portail, il y avait un écusson aux armes du commandeur de la Feuillée, et au plus éminent lieu de la tour un chiffre sans autres armes (A. 19).

Aujourd'hui, l'église n'a conservé d'ancien qu'un lourd et courtaud clocher du XVIII^e siècle. Sur sa façade, une niche abrite la statue en granit d'un évêque accompagné d'un dragon, peut-être saint Méen. Dans le bas-côté droit, statue de saint Mélar, couronne en tête, tenant sa main coupée. Au maître-autel, Vierge-Mère et saint Jean por-

tant le livre et l'Agneau. Au bas-côté gauche, saint Yves en camaïl et bonnet d'official, tenant un rouleau de papier. Dans le cimetière, croix mutilée : à l'avant, le Christ et deux anges eucharistiques ; au revers, petite Vierge-Mère.

En 1590, le curé de Lannéanou se nommait Missire François Poulguinan. Il dut refuser d'abord son adhésion à la *Sainte-Union* morlaisienne, sorte de comité de salut public composé de fougueux ligueurs, car il ne se présenta pas « avec ceulx du treff de Lannéanou », pour jurer l'acte d'union, à la séance du 27 Novembre 1589. Le 29 Janvier 1590, Jean Le Lévyer, sieur de Kerochiou, « resmontre avoir prins le curé de Lannéanou et l'avoir constitué prisonnier, recquérant qu'il soit interrogé ». Le lendemain, après « enquestes faictes contre le prebtre Poulguinan, la prinse [est] declairée bonne, et pour les accusations particulières, passé de sa rançon [sera] remis à MM. les ecclesiastiques pour faire la justicze, et sera escript aux paroisiens la cause de l'emprisonnement dudit curé ». Il vint à récipiscence, et prêta serment le 12 Février, en s'engageant à publier le monitoire du pape au prône du dimanche suivant, et à payer 92 écus de rançon au sieur de Kerochiou (1).

Peu de communes finistériennes sont aussi pauvres en fait d'archives que Lannéanou. Elle n'a plus de cahiers d'état-civil antérieurs à 1791, plus de registres de délibérations avant 1838. La destruction des archives d'état-civil anciennes doit être relativement récente, puisque l'inventaire communal les mentionne depuis 1693.

Le 12 Octobre 1793, les officiers municipaux réclament du district de Morlaix « huit livres de poudre et du plomb, balles et dragées proportionnellement, pour être distribués aux bons citoyens et vrais républicains », afin qu'ils

(1) A. DE BARTHELEMY : *Le Cahier de la Sainte-Union*, pp. 38-63.

puissent se défendre contre les malfaiteurs et les brigands qui venaient de piller la maison du citoyen Yves Mole-dant, après en avoir enfermé les habitants, pieds et poings liés, dans des huches où ils faillirent étouffer.

Le 20 Floréal an II (8 Mai 1794), le comité de surveillance prescrit qu'à partir du 30, la commune devra commencer à observer les décadis et invite tous les citoyens et citoyennes à se trouver, avant 10 heures du matin, à l'église, où lecture sera faite en chaire des lois nouvelles. Les chefs de ménage, pauvre et riche, sont particulièrement conviés à y être assidus « sous peine d'être regardés comme suspects et traités comme tels ». Aucun mendiant ne pourra demander l'aumône ce jour-là, sous peine d'amende et de prison (1).

FAMILLES NOBLES

Les maisons nobles de Lannéanou étaient : Grantugen, Kerlosser, Keruscar, Roesva, Gléharez, et Guerdavid.

1^o Grantugen (mal à propos appelé le *Grand-Hugen* sur les cartes d'Etat-Major) a donné son nom à une famille omise par Courcy, mais dont des aveus aux Archives de la Loire-Inférieure (B-1092) attestent l'existence. Charles Grantugen possédait en 1540, comme tuteur de son fils Pierre, le manoir de Kernavez, en Poullaouen. Pezron Grantugen fournit aveu au Roi pour le même lieu en 1618.

Guillaume Le Lay de Grantugen, cultivateur et premier lieutenant du guet à Plouigneau, en 1789, député du Tiers-Etat des sénéchaussées réunies de Morlaix et Lannion aux Etats Généraux, était né à Grantugen. Il resta obscur

(1) Documents, II, 300 et 318.

parmi la députation de Bretagne, et n'a à son actif qu'une motion publiée en brochure. Kerviler a donné son portrait dans ses *Recherches et notices*, d'après la gravure de la collection Dejabin. « On dirait, dit-il, d'une tête de bois. »

2^o Kerlosser, vieux manoir célèbre dans les traditions locales. En 1481, il appartenait aux Le Roux, puis passa aux Trogoff, de la Tour, Le Lévyer, Gourcun, Kerc'hoent de Morizur, Pastour de Kerjan, de Tonquédec, de Kerdrel et de Lorgénil.

On y accède du bourg par la voie romaine de Carhaix à Lanmeur, encore assez bien conservée par places. On la quitte au carrefour voisin du hameau de Kerangroas, où s'élève une vieille croix pattée monolithe de 2 mètres de hauteur. A côté, sur le sommet d'une colline, il y a des traces de travaux anciens, levée de terre et tertres formés de pierres amoncelées. Peut-être y avait-il eu en cet endroit un poste de surveillance.

Le manoir de Kerlosser (anciennement Kerloassezre) est un édifice du xvi^e siècle, construit par la famille de la Tour dans une position très forte dominant la profonde vallée du Douaron. Son portail extérieur est muni de meurtrières et l'édifice principal, à porte gothique, s'appuie à droite sur une sorte de pavillon flanqué de deux échauguettes carrées reliées par une galerie garnie de mâchicoulis et d'embrasures nombreuses. Une tour ronde qui se dressait derrière la maison a été abattue. Dans la cour, git un écusson offrant les armes mi-parti de Guy Le Lévyer, sieur de Penarstang et de Kerloassezre, sénéchal de Morlaix en 1640, et de sa première femme Marie de la Boissière.

Entre l'ancien manoir et la maison de campagne actuelle est la chapelle, dédiée aux saints Fabien et Sébastien. C'est un édifice solidement bâti, avec un portail à fronton triangulaire au pignon Ouest, que surmonte un original clo-

cheton en forme de lanternon à six pans, mais décapité de son couronnement. L'abside demi-circulaire a une grande fenêtre accostée de deux baies rondes. La devise des de la Tour : TOVT : EST : A : DIEV : et la date 1560 se lisent au-dessus de la porte.

La même devise, entourant le blason de cette famille, *d'azur à la tour d'or*, surmonte l'autel de pierre, porté sur deux pilastrés Renaissance. Statues anciennes de saint Sébastien, attaché à un arbre et criblé de flèches, et de saint Fabien, en évêque, bénissant. Au bas de la chapelle, grand Christ gothique, d'une expression saisissante, ayant à ses pieds le pélican symbolique qui nourrit ses petits de son sang.

Les sablières du lambris sont coupées d'écussons soutenus par des chimères, anges, grotesques. J'y ai reconnu les armes des de la Tour avec diverses alliances : Trogoff, Salaün de Lesven, Kergariou, Coatanscour, Gozebriand, Le Rouge de Bourouguel et Derian de Brévara. On conserve dans la chapelle deux vieux reliquaires en étain ; l'un d'eux figure un avant-bras avec sa main et contient un ossement considérable, radius ou cubitus ; le second, de forme rectangulaire, mais d'une ornementation identique à celle du premier, renferme aussi un important fragment d'os. On dit que ce sont des reliques de saint Sébastien et de saint Fabien, mais toute trace d'authentique a disparu. La chose n'est d'ailleurs pas invraisemblable, car l'évêque de Quimper, puis de Tréguier, François de la Tour, cadet de la maison de Kerlosser, mort à Penars-tang, en Plougouven, en 1593, a pu obtenir ces insignes reliques pour en enrichir la chapelle de son manoir familial.

Ce François de la Tour a laissé dans la région la réputation d'un sorcier adonné à la magie et peu régulier dans ses mœurs. Il était l'ami d'un autre magicien, le Coatalec,

qui habitait le manoir de Kermenno, en Plougouven, mais se brouilla avec lui et saisit dès lors toutes les occasions de lui jouer de mauvais tours. Un jour, se trouvant à la fenêtre de son cabinet, il aperçut Coatalec traversant l'espace dans un chariot volant pour se rendre à Morlaix. Il lui jeta aussitôt un sort qui arrêta net ce précurseur de l'aviation ; mais comme François de la Tour restait le nez en l'air, jouissant de l'embarras de son rival, celui-ci s'en vengea en lui plantant sur le crâne deux énormes cornes de bélier qui l'empêchèrent de rentrer la tête. Les deux compères durent se délivrer mutuellement.

La tradition locale ajoute que la chapelle fut construite à l'occasion d'une épidémie de peste, et qu'un pieux solitaire engagea les habitants à placer à sa porte un degré d'acier (*treujou dir*), en leur promettant qu'eux ni leurs descendants n'auraient rien à craindre de la contagion tant que ces marches ne seraient pas usées entièrement. Ce degré n'existe plus.

3° Kerguscar. Ce manoir se trouve plus près du bourg de Lannéanou, au bord de la même voie de Carhaix à Primel. Il a appartenu aux familles Pinart, de Rospiec, Saisy de Kerampuil, de Lagadec, de Pompéry et de Parcevaux. Près de l'habitation moderne subsiste l'ancienne maison, à porte ogivale et cinq fenêtres décorées d'accolades, dont les meneaux ont été enlevés. La chapelle, dédiée à saint Claude, a un fronton Renaissance à colonnes, attique et balustrade, que surmonte un petit clocheton pointu assez curieux ; elle paraît avoir été bâtie au XIX^e siècle.

4° Roesva ou Resvoa, était jadis possédé par la famille Le Sugarde. On trouve dans les registres de Saint-Mathieu de Morlaix, à la date du 26 Février 1652, le mariage d'écuyer Jean Le Sugarde, sieur de Roesva, de la treffe de Lannéanou, et de d^{lle} Marguerite Nouel, dame de Mesan-

vézec. En 1679, ce manoir avait passé aux héritiers du sieur de Trébanne-Gourcun. Il n'en reste qu'un vieux logis du xvi^e siècle, sans aucun caractère.

5^e Gléharès, tout à l'extrémité Nord de la commune. D'abord possédé par les Garspern; en 1543 à la dame de Bourouguel, puis passé par mariage aux du Dresnay.

Il n'y subsiste plus rien d'ancien.

6^e Guerdauid, vieille terre seigneuriale qui appartient, depuis le xv^e siècle, à la famille Le Rouge de Guerdauid, ramage des Le Rouge, seigneurs d'Ancremel en Plouigneau. L'ancien manoir a été démoli; ses belles pierres de taille ont servi à la construction d'une ferme, dont la cour est encore précédée d'un portail Renaissance en ruines. Une maison de campagne style Restauration, abandonnée et très délabrée, s'élève non loin, et porte sur le linteau d'une de ses baies, cette date qui doit être celle du manoir détruit : A 1566.

La chapelle est également ruinée et dépourvue de toiture. Ses murs sont solidement bâtis et sa façade faite de pierres de taille. Un clocheton Renaissance couronne le pignon Ouest, percé d'une porte à claveaux que surmonte un écusson ovale martelé. Un hêtre de belle venue a poussé à l'intérieur, où se trouve la table en pierre de l'autel, soutenue de deux pilastres en gaine. Le colombier de granit, la solide chaussée de l'étang, le moulin seigneurial, les bois encore touffus témoignent de l'importance passée de cette terre.

Messire René-Gabriel Le Rouge, chevalier, seigneur de Guerdauid, époux de Marie-Catherine-Henriette de Kerastry, meurt à Saint-Melaine de Morlaix, le 3 Janvier 1768, à l'âge de 50 ans. Il précéda dans la tombe son père, Messire Louis-Hyacinthe Le Rouge, chevalier, seigneur de Guerdauid, mort à Morlaix le 4 Janvier 1774, âgé de 86 ans, dans son hôtel du quai de Tréguier, et enterré dans l'église

de Lannéanou, « selon la permission gracieusement accordée à la famille par Messire Jean-B^{te} Le Clerc des Aulnais, recteur de S^t Melaine ».

Marie-Anne Le Rouge de Guerdauid était, en 1790, prieure des Bénédictines de Locmaria de Quimper. A la même date, le Père gardien du couvent des Capucins de Morlaix était le R. P. « Jean-François de Morlaix, ancien professeur de théologie, ex-provincial, dit dans le monde Le Rouge de Guerdauid, âgé de 70 ans ».

Armoiries des familles nobles.

La Tour, S^{rs} de Kerlosser : *d'azur à la tour d'or ; devise : Tout est à Dieu.*

Grantugen (S^{rs} dudit lieu) : *de sable à la croix fleuronnée d'argent.*

Trogoff, S^{rs} de Kerlosser : *fascé d'argent et de gueules de 6 pièces ; devise : Tout du tout.*

Le Lévyer, S^r de Kerlosser : *d'argent à la fasce d'azur surmontée d'une merlette de même et accompagnée de 3 trèfles de gueules, 2, 1.*

Gourcun, S^r de Kerlosser et de Roesva : *d'azur à la croix pattée d'argent, chargée en cœur d'un croissant de gueules.*

Kerc'hoent, S^r de Kerlosser : *losangé d'argent et de sable ; devise : Sur mon honneur.*

Pastour, S^r de Kerlosser : *d'or au lion de gueules accompagné de 5 billettes d'azur en orle.*

Pinart, S^r de Keruscar : *fascé ondé d'or et d'azur de 6 pièces, au chef de gueules chargé d'une pomme de pin d'or.*

Rospiec, S^r de Keruscar : *d'azur à la croix d'or, cantonnée de 4 merlettes de même ; devise : Fidei et amoris.*

Lagadec, S^r de Keruscar : *d'argent à 3 trèfles d'azur.*

Le Sugarde, S^r de Roesva : *d'argent à la fleur de lys de sable surmontée d'une merlette de même.*

Garspern, S^r de Gléharès : *d'or au lion d'azur accompagné de 7 billettes d'azur en orle ; devise : Qui s'y frotte s'y pique.*

Penmarc'h, S^r de Gléharès : *d'or à la fasce d'azur accompagnée de 6 pigeons de même.*

Dresnay, S^r de Gléharès : *d'argent à la croix ancrée de sable, accompagnée de 3 coquilles de gueules ; devises : Crux anchora salutioris, et : En bon espoir.*

Le Rouge, S^r de Guerdavid : *d'argent à la fleur de lys de sable surmontée d'une merlette de même.*

RECTEURS DEPUIS LE CONCORDAT

Lannéanou n'appartient au diocèse de Quimper que depuis le Concordat ; aussi n'avons-nous que très peu de renseignements sur cette paroisse avant la Révolution. En 1791, il n'y restait qu'un prêtre, Yves Clastrou, de Plouégat-Moysan, interdit déjà depuis plusieurs années ; il fut élu recteur de Guiclan, mais préféra rester à Lannéanou. Il fut remplacé, au Concordat, par un certain Guillaume Homo, ordonné en 1793, par Expilly, et curé de Guimaëc ; il mourut en 1806.

On peut croire que, pendant douze ans, la pauvre paroisse de Lannéanou fut bien négligée, au point de vue religieux, par ces deux recteurs plus que suspects.

A la mort de M. Homo, la paroisse fut confiée à 1805-1808. Jean Le Pelleter, né à Ploujean en 1757, prêtre en 1781 ; prier de Saint-Dominique à Morlaix ; excellent ecclésiastique ; vicaire à Lanmeur dès 1802 ; il mourut vers 1811.

1812-1818. Pierre-Joseph Le Houérou, né le 21 Avril 1751, à Tréguier ; fit profession aux Capucins de Roscoff, sous le nom de Paul de Tréguier. Le 14 Juin 1790, au couvent de Brest, il déclare vouloir rester capucin. A quitté la France pour Jersey, où il est demeuré pendant quatre mois ; a passé en Allemagne, où il a séjourné pendant trois ans ; puis s'est rendu en Italie, en 1796, de là à Lisbonne, et enfin à Guernesey, d'où il est revenu en France ; le Père Houérou est autorisé à se retirer à Morlaix. Il est vicaire à Guimaëc en 1805, et recteur de Lannéanou en 1812. Le 1^{er} Septembre 1817, il obtint du Roy un brevet de pension comme ancien religieux, et quitta le ministère, étant devenu aveugle ; mais, dit M. de Tromelin, vicaire général, « très estimable sous tous rapports » (1).

De 1818 à 1827, la paroisse demeura sans pasteur. L'église et le presbytère étaient dans un état déplorable.

En 1827, M. Abhervé-Guéguen, curé de Plouigneau, y donna le Jubilé, avec huit prêtres ; et à la suite, Monseigneur y nomma recteur.

1827-1832. M. Pierre Bernard, de Plougoulm, mais ce ne fut pas pour longtemps ; en Décembre 1830, M. Bernard, ayant refusé de chanter la messe pour célébrer l'avènement de Louis-Philippe, fut dénoncé au sous-préfet de Morlaix, qui demanda son déplacement.

1832-1836. René Jézéquel, de Taulé, fut réduit à dire la messe dans un appartement pouvant à peine contenir trente personnes, à raison du mauvais état de l'église qui était tel, en 1833, que le maire prit un arrêté en interdisant l'entrée, et bien fit-il, car l'édifice s'écroula en partie, dans la journée du 23 Août, et si les fidèles

(1) Nous devons ces renseignements à l'obligeance du Père LE GRIMBLEC.

eussent été présents à un office, il y aurait eu de graves accidents.

1836-1837. Jean Joncourt, de Morlaix.

1857-1866. Mathurin Guillerm, de Guiclan.

1866-1871. Guillaume Broch, de Guissény.

1871-1885. Yves Thomas, de Guimaëc.

1885-1889. François Abjean, de Ploudaniel.

1889-1892. René Léal, de Guipavas.

1892-1898. Auguste Le Foll, de Plougastel-Daoulas.

1898-1906. Joseph-Marie Léost.

1906. François Lilès, de Plouguerneau.

L'église était sous le vocable de Saint-Jean, et a été entièrement reconstruite à notre époque. Elle avait été autrefois l'objet de nombreuses fondations.

Le 15 Février 1581, missire Guéguen, un prêtre, sans doute, lui laissait, par testament, une rente sur Prat-an Oguel et Goarem-Bian, en Lannéanou.

En 1668, Guillaume Beuzit léguait une rente foncière sur le Plessix, en Botsorhel.

En 1676, un Pierre Guéguen donnait à l'église une rente sur Rufuntun, en Guimaëc.

En 1721, Eutrope Hervé donnait aux prêtres de Lannéanou des rentes sur Coatguéguen, en Lannéanou.

En 1741 et 1744, rentes pour les prêtres, sur Coat-Kerfogel, en Lannéanou, et sur Crech-Boc'h, en Botsorhel.

Ces fondations, à charge de services religieux, étaient encore desservies en 1834, mais avec les réductions rendues nécessaires par la diminution des rentes.

CHAPELLES

Un état des chapelles, en 1869, n'en signale que deux : une à Kéruscar, sous le vocable de *Saint-Claude*, construite depuis 1840, et dont est propriétaire M^{me} Le Lagadec.

La seconde, plus ancienne, est celle du château de Kerlosser, sous le vocable de *Saint-Fabien* et de *Saint-Sébastien*, et possédant les reliques des saints martyrs dans deux reliquaires en étain, le premier en forme de cassette, l'autre représentant un bras avec sa main, le tout portant des ornements ciselés dans le métal, et semblant dater du xvii^e siècle. La chapelle était attenante à un château, et M. Le Guennec vient de nous en donner une intéressante description.

La chapelle, en 1804, appartenait à M. de Kerjean Pastour, de Plougasnou, qui en accorda l'usage aux paroissiens de Lannéanou. Du petit clocher qui la surmontait, il ne reste plus que les montants de la chambre des cloches, et l'on m'a assuré que M. Teurnier, le célèbre prédicateur breton, y était monté, pour s'en servir comme d'une chaire, à l'occasion d'un Pardon, chaire originale, qui répondait bien à l'originalité de l'orateur.